

Faites vos démarches en ligne



La Communauté de Communes TARN-AGOUT facilite l'accès des familles via un système numérique : **le portail famille.**

La connexion à ce portail vous permet d'accéder à vos données et d'effectuer plusieurs demandes via ce lien internet : <https://www.mon-portail-famille.fr/client/cc-tarnagout>

Après le dépôt de votre dossier d'inscription, vous avez reçu un e-mail contenant votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter au portail famille.

Indiquez votre code utilisateur et mot de passe reçus par mail afin de vous connecter.



1) Une fois connecté, vous aurez accès **à plusieurs onglets** :



### 1. « Mon foyer »

L'onglet vous permettra d'accéder aux informations de votre/vos enfant(s), d'accéder à la fiche foyer et de suivre vos demandes. N'oubliez pas de vérifier et mettre à jour régulièrement vos informations.

Toute modification du dossier foyer sera soumise à validation de l'équipe de direction.

N'oubliez pas de cocher la case « j'accepte de recevoir par mail les notifications du portail famille »

### 2. « Mes inscriptions »

L'onglet vous permettra de faire les inscriptions. N'oubliez pas de sélectionner l'enfant, la structure, la période concernés. Chaque demande sera soumise à validation de l'équipe de direction.

### 3. « Mon compte »

L'onglet vous permettra d'accéder à vos factures et à vos règlements.

### 4. « Mes documents »

L'onglet vous permettra d'accéder à une base de documents.

Vous y trouverez notamment les dossiers, programmes, menus, attestations de renouvellement, « pt journal »...

### 5. « Ma messagerie »

L'onglet vous permettra d'échanger avec l'équipe de direction de la structure. N'oubliez pas de sélectionner la structure concernée ! N'hésitez pas à ajouter une pièce jointe si nécessaire.




<https://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarnagout>


**1** Après identification, cliquez sur « mes inscriptions »  
- « Garderie / Cantine / Périscolaire »

**2** Vérifiez l'enfant, la structure et Structure : **Périscolaire Mercredi La Treille**

**3** Cliquez sur « **Modification** » (en bas à droite)

**4** **Le P'tit Conseil !**  
1 – Sélectionner vos lieux d'accueils matin et soir (uniquement si journée complète ou présence AM)  
2 – Sélectionner journée repas ALAE pour journée complète  
3 – Sélectionner matin ou matin + repas 1/2J ou repas 1/2J + AM ou AM pour journée partielle

**5** Cliquez sur les **prestations souhaitées** (voir ci-dessus) :  
la case deviendra   
Pensez à confirmer (en bas à droite) !  
Après validation de l'équipe de direction : la case deviendra   
En cas de refus de l'équipe de direction, la case deviendra  et vous pourrez voir l'explication sur l'onglet « mon foyer » - « suivi des demandes ».

Des cases sont  dans la journée souhaitée : c'est étrange !  
Vérifiez que vous avez demandé tous les temps souhaités !



### Conditions de réservations et d'annulations via le portail famille uniquement :

Vous pouvez inscrire et annuler l'inscription jusqu'au lundi 10h précédent le mercredi concerné :

**Exemple :** j'inscris et j'annule pour le mercredi 29 janvier avant le lundi 27 janvier 10h. Après 10h, la journée sera facturée en fonction de l'inscription réalisée.

Les certificats médicaux pour absence doivent être fournis par mail via le portail famille au plus tard 48h après le mercredi concerné afin qu'il soit pris en compte.

Pour tous renseignements :

Service commun périscolaire La treille : 05.63.83.14.95